



*Syndicat CGT du SDIS 16
Centre de Secours d'Angoulême
Logis de Lunesse
16000 Angoulême*

A

Angoulême, le 05 Juillet 2010.

***Monsieur le Directeur départemental
des Services d'Incendie et de Secours
de la Charente***

Monsieur le Directeur,

Lors des réunions du 24 Juin 2010 et du 1^{er} Juillet 2010 nous avons présenté nos propositions en adéquation avec le relevé du point d'étape et les revendications légitimes du personnel. Nous nous étonnons de la tournure que prennent aujourd'hui nos demandes.

En effet, nous sommes très très loin des revendications formulées par l'ensemble du personnel présent lors de la journée d'action du jeudi 10 juin 2010.

Initialement nous demandions que tous les caporaux puissent être nommés sergents après un filtre dit « qualitatif », qu'il y ait une véritable perspective de carrière pour les adjudants avec des nominations dans le même emploi, et surtout que la strate des nouveaux sous officiers ne rentrent pas en concurrence avec celle déjà en poste.

A ce jour, vos proposition sont en totale opposition avec ces demandes, ne répondent en rien à nos attentes et surtout ont une vision à très court terme des avancements.

Pendant ces réunions les représentants du personnel de notre organisation ont par deux fois fait des concessions, en revoyant leurs propositions à la baisse, ce que vous n'avez pas pris en compte.

Aussi, nous sommes au regret de vous annoncer que nous ne participerons pas à la réunion intersyndicale du 06 Juillet 2010 afin de ne pas cautionner vos décisions unilatérales.

Dans l'hypothèse où vous resteriez sur vos positions, nous reprendrons notre mouvement et nos actions dès la rentrée de Septembre.

Nous restons cependant à votre disposition afin de retravailler sur notre proposition qui est celle de la majorité du personnel.

***Le Syndicat CGT du SDIS 16
P/O***

Chaubard Luc